Certificat | Expert de procédure pénale

Présentation

Un module semestriel permettant de développer une expertise du contentieux pénal par une analyse du contrôle de la validité des différentes étapes de la procédure pénale à la lumière des dernières réformes et évolutions jurisprudentielles, par un regard croisé des différents acteurs de la matière.

> Développer une expertise en contrôle de la régularité des actes de procédures pénale

Les + de la formation

- Une organisation du diplôme compatible avec une activité professionnelle (15h de cours)
- Une formation validée par la commission pénale du barreau de Lyon
- Une formation opérationnelle pour améliorer sa pratique professionnelle

Un certificat porté par la FDV

La Faculté de Droit Virtuelle (FDV) est le prolongement numérique de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 depuis plus de 20 ans. Elle est spécialisée dans les formations à distance, le e-learning et l'innovation pédagogique.

Elle gère le Master 2 Relations Internationales décliné en 4 parcours:

- Sécurité Internationale et Défense
- Gestion des Programmes Internationaux
- Relations Internationales et Diplomatie
- Expertise et risques internationaux

Elle dispense également :

- Certificat Expert en Droit Pénal Européen
- Master Droit et Gestion des Risques Émergents

Admission

Durée de la formation

15 heures réparties sur 5 modules de 3 heures

Modalités

- Totalement à distance

Contacts

Responsables pédagogiques

- MURBACH Mathias

Renseignements

Faculté de Droit Virtuelle (FDV)
fdv-eadfc@univ-lyon3.fr
04 78 78 71 40

Inscriptions

Coût de la formation

650 euros

Handicap

Pôle Handicap Étudiant

Où et quand candidater ?

Sélectif

Oui
à destination des : Magistrats ; Avocats ; Policiers / Gendarmes ; Professionnels de la sécurité.

Un minimum d'inscrits est nécessaire pour l'ouverture d' un cycle de formation.

Envoyer votre dossier l' adresse mail fdv-eadfc@univ-lyon3.fr du lundi 08 juin au lundi 09 novembre 2026.

Candidature

Modalités de candidature

1 - Complétez la fiche d'admission

2 - Joindre les pièces justificatives listées ci-dessous :

- CV
- Diplôme le plus « élevé » obtenu
- Justificatif d'activité professionnelle
- Pièce d'identité (passeport ou CNI)

3 - Envoyez la fiche et les pièces à l' adresse mail fdv-eadfc@univ-lyon3.fr

La phase d'inscription se déroule du lundi 08 juin au lundi 09 novembre 2026.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Ce certificat s'adresse aux magistrats, avocats, policiers et gendarmes en exercices et aux juristes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience après avis favorable de la commission pédagogique.

Programme

Module 1 : l'enquête
Ce module est consacré à l'apprentissage, d'une méthodologie de lecture de la procédure d'enquête. Il sera accompagné par une étude des dernières jurisprudences clés en matière de validité des actes. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un O.P.J. Il est l'occasion d'échanger entre professionnels (magistrats / enquêteurs / avocats) sur la pratique de l'enquête.

Module 2 : l'instruction
Ce module est consacré à la pratique de l'instruction à la lumière des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un O.P.J.

Module 3 : la phase parquet
Ce module est consacré à l'orientation des poursuites, au contrôle de la police judiciaire, à la demande d'actes complémentaires pour une mise en état de la procédure qui soit contradictoire et à charge et à décharge. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 4 : la phase de jugement
Ce module est consacré à l'audience et au jugement. Il sera l'occasion de l'analyse des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 5 : l'exécution des peines
Ce module sera consacré à l'exécution des peines, les évolutions législatives et jurisprudentielles seront traitées ainsi que la pratique des aménagements de peines. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un juge d' application des peines.

En fonction de l'actualité et afin de transmettre aux participants les dernières évolutions notamment jurisprudentielles en temps réel, les modules peuvent être traités concomitamment.

Le certificat vu de l'intérieur



Jean-François BARRE
Membre du Conseil National des Barreaux, Ancien vice-bâtonnier du Barreau de Lyon, Ancien Président de la Commission Pénale du Barreau de Lyon

> Le contenu de cette formation permettra à chaque avocat d'assimiler les techniques concernant la rédaction et le contenu des actes d'enquêtes afin de mieux appréhender la portée juridique et les conséquences d'éventuelles irrégularités. A l'évidence, l'effectivité des droits de la défense s'en trouvera renforcée et ce dans une pratique quotidienne devant les juridictions.